



Formation professionnelle pour les adultes

BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage

RNCP39066 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 23 janvier 2024

Devenez un spécialiste des travaux paysagers

Objectifs de la formation

- → S'insérer professionnellement en tant qu'ouvrier paysagiste.
- → **Réaliser des petits aménagements** dans le cadre d'un jardin.

🔯 Contenus de la formation

- → Réaliser un chantier d'entretien d'espaces verts : gestion et entretien différenciés, tonte, fauche, tailles spécifiques, tailles droites, paillages, etc.
- → Utiliser et entretenir le petit matériel d'espaces verts : tondeuse, taille haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse, autres matériels spécifiques.
- → Réaliser des activités de végétalisation : plantations, fleurissement, engazonnement, etc.
- → Réaliser des activités de construction simple : dallages, murets, constructions bois, etc.
- → Conduire et utiliser en sécurité le matériel automoteur : tracteur attelé, mini pelle.
- → Réaliser l'entretien d'un espace rural : entretien des haies bocagères, bords de cours d'eau, travaux de bûcheronnage, etc.
- → Réaliser la taille de fruitiers à pépins : tailles de formation et sanitaires, tailles de fructification.
- → Principales connaissances associées : écosystèmes, agroécologie et biologie végétale, les végétaux et leur utilisation, etc.
- ightarrow Santé et Sécurité au Travail :
 - Certificat Individuel d'Application des Produits Phytosanitaires (Certiphyto)
 - Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Financement de la formation

- → La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi une formation ».
- → Autres possibilités : CPF, CPF transition professionnel, autofinancement, contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans.



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Accès à la formation

- → En formation continue :
 - 800 heures, 27 semaines de formation en centre au CFPPA
 Nature
 - 350 heures, **10 semaines** de stage en entreprise
- → Être **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**.
- → Entrée en formation à tout moment, après positionnement du candidat.

Conditions d'admission

- → Satisfaire aux tests de recrutement et à l'entretien de motivation organisé par le centre de formation.
- \rightarrow Remplir <u>la condition</u> suivante :
 - Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tous

Points forts de la formation

- → 4 ha d'espaces verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques.
- → Des équipements pédagogiques innovants et une halle « paysage-environnement » de 800 m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme.
- → Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts.

Méthodes variées

- → Une organisation pédagogique proposée sous forme modularisée et professionnalisante, permettant une individualisation des parcours de formation.
- → Une formation axée sur l'acquisition de véritables compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique.
- → Une alternance forte entre séquences de formation en présentiel en centre, en formation à distance, en entreprise.

🖺 Égalité d'accès à la formation

→ Le CFPPA Nature garantie l'accès à tous à la formation, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.



- → Validation du diplôme selon le principe des Unités Capitalisables (UC), avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- → Obtention du diplôme lorsque les 6 UC constitutives du BPA sont acquises.
- → En cas de certification partielle, le candidat a 5 années pour valider les UC manquantes.



Insertion professionnelle et poursuite de formation :

- → Ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- → Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- → Agent d'entretien en hôtellerie de plein air
- → Entretien des jardins, service à la personne
- → BP Aménagement Paysager, BP Aménagement Paysager et Entretien des Espaces Naturels et Ruraux, CS Constructions Paysagères.









